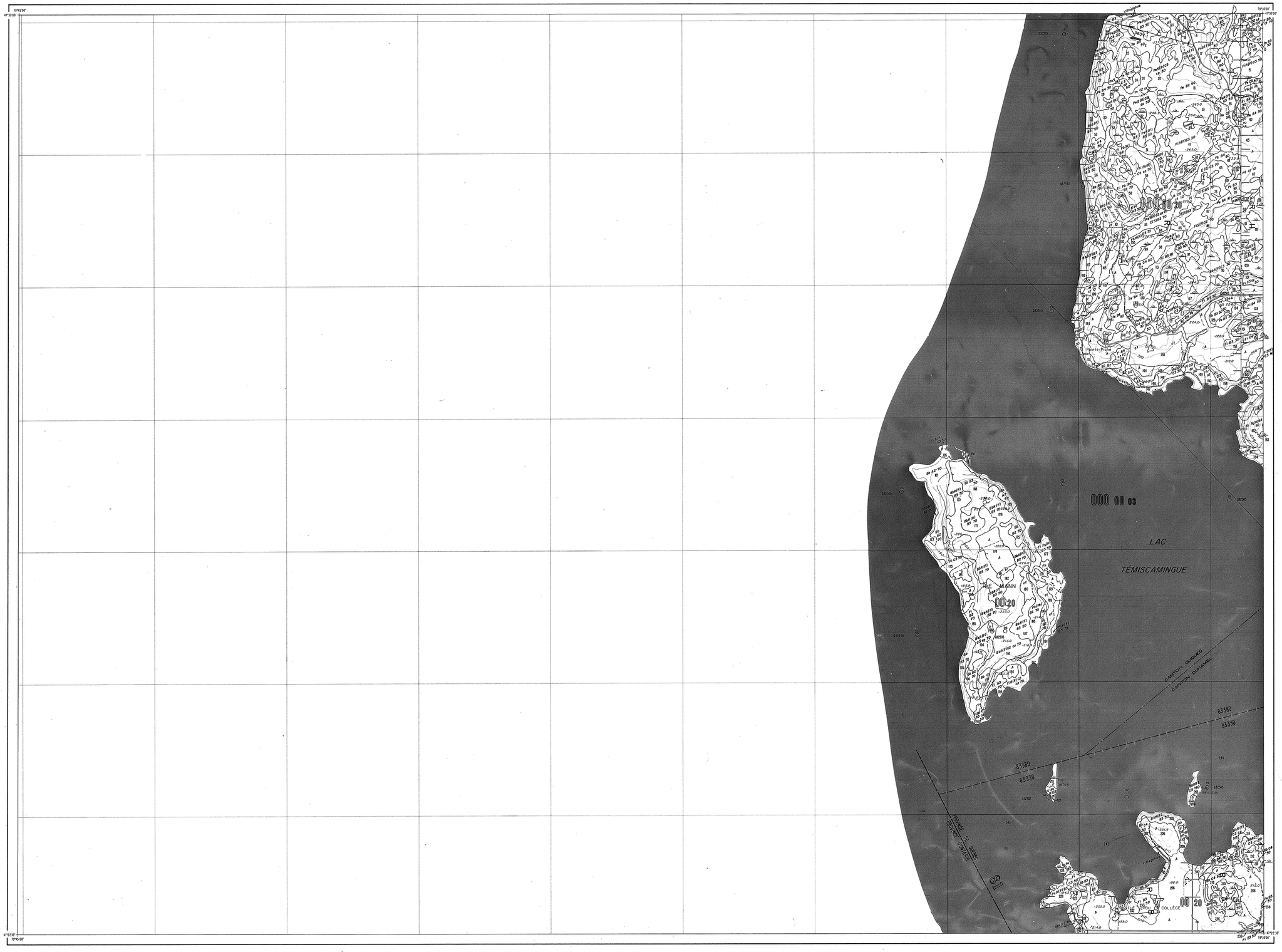

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, Télésiège, Téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour ou tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, boie d'hydrolienne
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à pruche	R (PU)
— à mélèze	R (M)
— (plantation)	R p
Pessière (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la parte résineuse)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (C)
— à mélèze	E (MM)
— à pruche	E (PU)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin rouge	E (PR)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
— (plantation d'épinette blanche)	E pS p
— (plantation d'épinette rouge)	E pR p
— (plantation d'épinette noire)	E pE p
— (plantation d'épinette rouge)	E pR p
Sapinière (le sapin et/ou épin blanche occupent plus de 75% de la parte résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à pruche	S (PU)
— à mélèze	S (M)
— (plantation de sapin baumier)	SaB p
Pinède à pin blanc (le pin rouge occupe plus de 75% de la parte résineuse)	PB (PR)
— avec thuya (cèdre)	PB (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— avec mélèze	PB (M)
— avec pruche	PB (PU)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— (plantation)	PB p
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la parte résineuse)	PR (PR)
— avec thuya (cèdre)	PR (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— avec mélèze	PR (M)
— avec pin blanc	PR (PB)
— avec pruche	PR (PU)
— (plantation)	PR p
Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la parte résineuse)	PG (PG)
— avec thuya (cèdre)	PG (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— avec mélèze	PG (M)
— avec pin rouge	PG (PR)
— avec pruche	PG (PU)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— (plantation)	PG p
Plantation de pin sylvestre	PS p
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la parte résineuse)	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (MM)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à pruche	C (PU)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	THO p
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la parte résineuse)	PU (PU)
— à thuya (cèdre)	PU (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	PU (E)
— à mélèze	PU (MM)
— à pin blanc et/ou pin rouge	PU (PB)
— à pin rouge	PU (PR)
— à pin gris	PU (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	PU (S)
— (plantation)	PU p
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la parte résineuse)	MM (MM)
— à thuya (cèdre)	MM (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	MM (E)
— à pin blanc	MM (PB)
— à pin rouge	MM (PR)
— à pruche	MM (PU)
— à sapin et/ou épinette blanche	MM (S)
— (plantation de mélèze japonais)	MMJ p
— (plantation de mélèze européen)	MMEu p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance	Tendance
	1er choix	2e choix
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — — avec épinette	F (S)	F (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec bouleau	BB (B)	BB (B)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplerai avec sapin	PB (S)	PB (S)
— — avec pin gris	PB (PG)	PB (PG)
— — avec pin blanc	PB (PB)	PB (PB)
— — avec pin rouge	PB (PR)	PB (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PB (E)	PB (E)
— — avec résineux	PB (R)	PB (R)
Érablière rouge résineuse	ErR (R)	ErR (R)
Cupulaire à pin blanc	E (PB)	E (PB)
— à pin rouge	E (PR)	E (PR)
Mélangés à feuillus tolérants sur station humide	MFh (F)	MFh (F)
FEUILLUS (groupements)		
Feuillus	F	F
— d'essences intolérantes	F	F
— — d'essences tolérantes	F	F
— — sur station humide	F	F
— (plantation)	F p	F p
Bétulaie à bouleaux blancs	BB	BB
— à bouleaux jaunes	BJ	BJ
Peuplerai	Pe	Pe
— à pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
Érablière	E	E
— à bouleaux blancs	E (B)	E (B)
— à bouleaux jaunes	E (BJ)	E (BJ)
— à pin rouge	E (PR)	E (PR)
— à feuillus d'essences intolérantes	E (F)	E (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F)	E (F)
Plantation d'érable à sucre	E (S) p	E (S) p
— — — à bouleau jaune	E (BJ) p	E (BJ) p
— — — de peuplier	E (PE) p	E (PE) p
— — — de peuplier hybride	E (PH) p	E (PH) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc	

PERTURBATION

Coupe partielle	
Coupe partielle en cinnar	
Coupe partielle par bande	
Chablis partiel épidémie légère	
Chablis partiel	
Épidémie légère	
Brulis partiel	

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	
Brulis	
Chablis total	
Épidémie sévère	
Friche	
Plantation	

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 ans	1-10 ans
30 -	21-40 -
50 -	41-60 -
70 -	61-80 -
90 -	81-100 -
120 -	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 -	30-90 -
120-30 -	30-120 -
90-70 -	70-90 -
120-70 -	70-120 -

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne) Plus 0 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ø mm 0-9 cm; autres peuplements, majorité des tiges ø mm 0 à 90 cm

Vn (vieux inéquienne) Plus 0 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ø plus de 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges ø mm plus de 90 cm

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Modérée	0 à 30 %	ouvert
Moyenne	31 à 40 %	7
Forte	41 à 50 %	8
Abrupte	51 % et plus	9

Superficie entourée de pentes > 51% : 15 B

Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2m	7m	12m	17m	22m	
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ø 50 m (1) — définition, classe de pente, classes d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, groupement d'essences, groupement d'essences

R C5 (+E) 61 — classe de pente, ouvert, année de coupe, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR BUR D'ING FOR FOGEMEC inc.
SIGNATURE Louis V. Lemieux

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR BUR D'ING FOR
SIGNATURE

Photographie aérienne : 1982
Carte forestière : Année de publication : 1984-85
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 81
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 20*
Bassin hydrographique 30
Bassin primaire 10*
Bassin secondaire 1
Unité de gestion privée 813
Municipalité 83
Division de recensement 380*
Municipalité 1
Cadastre
Parcelle *
Région écologique 3k
Municipalité régionale de comté M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

41-P-9	31-M-12		31-M-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
41-P-8	31-M-5		31-M-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
41-P-1	31-M-4		31-M-3

31 M/5 N.E.

FORÊT PRIVÉE U.G. 81